

Publié le 30 juin 2021



André Soulier, Doyen du Barreau de Lyon

[Lire cet article en ligne](#)

Podcast : Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode



Christophe Hondelatte a interviewé [André Soulier](#) dans un podcast intitulé **Jean-Marie Deveaux, un coupable bien commode** diffusé dans le cadre de la série « Hondelatte raconte » diffusée sur Europe 1.

[L'affaire Jean-Marie Deveaux](#), souvent décrite comme l'une des plus grosses erreurs judiciaires dans l'histoire pénale française a eu une répercussion considérable car elle est notamment à l'origine de la Loi de 1970 instaurant l'indemnisation de personnes emprisonnées injustement avant d'être innocentées par une décision de non-lieu, de relaxe ou d'acquittement.

SOULIER & BUNCH



SOULIER & BUNCH



En 1963, Jean-Marie Deveaux, apprenti boucher, est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour le meurtre de la petite fille de ses employeurs. A l'issue d'un long combat de plusieurs années mené par [André Soulier](#) et de trois pourvois en cassation dont les deux derniers de deux Ministres de la Justice, Jean-Marie Deveaux est de nouveau jugé en 1969 et finalement acquitté.

[Écouter le podcast](#)

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.